

Saint-Pierre, le 8 octobre 2019

Dossier de presse

Signature de l'accord cadre de partenariat

TAAF - académie de La Réunion

Présentation de travaux pédagogiques sur les TAAF



1 – Les Terres australes et antarctiques françaises

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont depuis 1955 un territoire d'outre-mer doté de l'autonomie administrative et financière. Cette collectivité d'outre-mer, a été créée par la loi du 6 août 1955. Le siège de l'administration des TAAF est installé à Saint-Pierre de La Réunion où il regroupe près de 70 personnes. La collectivité dispose également d'une antenne à Paris.

Les TAAF sont formées par cinq districts : l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie ainsi que les îles Éparses. Leur découverte remonte à 1552 pour les îles Amsterdam et Saint-Paul, à 1772 pour Kerguelen et Crozet et à 1840 pour la terre Adélie. La souveraineté de la France sur les îles Éparses date de la fin du XIX^e siècle. Les expéditions scientifiques, la chasse des mammifères marins, ainsi que plusieurs tentatives d'exploitation économique, ont rythmé l'activité des îles australes jusqu'au début du XX^e siècle.

Les TAAF sont placées sous l'autorité de la Préfète, administratrice supérieure. Elle est à la fois la représentante de l'État et l'exécutif de la collectivité. Elle est représentée dans chacun des districts par un chef de district.

Les TAAF n'ont pas d'habitants permanents donc ni électeurs, ni élus, ni assemblée territoriale. Un conseil consultatif rassemblant des membres nommés par les ministères, ainsi qu'un député et un sénateur désignés par leurs assemblées respectives, assiste la Préfète.

Les bases accueillent entre 20 à 100 personnes (scientifiques et personnels techniques) qui y séjournent de six mois à un an. Les îles Éparses accueillent des détachements militaires, des gendarmes, des scientifiques et des agents de conservation de l'environnement des TAAF (Tromelin/Europa) relevés tous les 30 à 60 jours. La terre Adélie accueille 100 personnes de novembre à février, puis 20 personnes le reste de l'année. Ces «hivernants» sont en totale autonomie pendant près de huit mois.

La présence française sur les territoires implique la mise en place par l'administration des TAAF d'une chaîne logistique complexe, indissociable de l'affirmation de cette présence. Les bases antarctique et subantarctiques sont desservies par la mer, avec le *Marion Dufresne*, au départ de l'île de La Réunion vers les trois districts austraux, et *L'Astrolabe*, depuis Hobart (Australie) vers le district antarctique de terre Adélie. Les îles Éparses sont ravitaillées depuis l'île de La Réunion par avions et navires militaires et occasionnellement par le *Marion Dufresne*.

Depuis 2006, le préfet administrateur supérieur est gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, composée de parties terrestres et maritimes de l'archipel Crozet, des îles Kerguelen et des îles de Saint-Paul et d'Amsterdam et étendue en mer sur près de 673 000 km² en 2016. Plus grande réserve naturelle de France à sa création, elle constitue aujourd'hui l'une des plus grandes aires marines protégées au monde. Cette responsabilité, à l'échelle de la collectivité, impose aux TAAF un devoir d'exemplarité en matière de protection et de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Ces efforts ont été internationalement reconnus le 5 juillet 2019 avec l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco des Terres et mers australes françaises (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam). Elles sont les plus vastes des rares terres émergées du sud de l'océan Indien et forment le plus grand bien inscrit au patrimoine mondial. Eloignées des centres d'activités humaines, elles sont restées des sanctuaires de biodiversité. Elles abritent l'une des plus fortes concentrations et diversités d'oiseaux marins au monde, ainsi que l'une des plus importantes populations de mammifères marins. Leurs eaux très productives forment une « oasis » nourricière pour ces espèces. Cette nature sauvage et foisonnante au sein de paysages volcaniques grandioses forge le caractère exceptionnel du bien. L'immensité de ces territoires et le modèle de gestion que porte la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises assurent le maintien à long terme de ces espèces et la protection de ce patrimoine naturel unique.

La richesse des activités de la collectivité permet de faire découvrir et d'aborder avec les élèves ses territoires extrêmes par une approche pluridisciplinaire: histoire, géographie, sciences, biodiversité, ressources naturelles,...

Conformément à l'accord cadre de partenariat avec l'académie de La Réunion signé la première fois en 2010, l'administration des TAAF met à disposition des établissements scolaires son hall d'accueil « musée », présentant une exposition documentaire, des maquettes, des vidéos, des animaux naturalisés, à découvrir dans le cadre d'une visite guidée ou en entrée libre.

En général, les établissements scolaires travaillent en classe en amont de la visite grâce aux supports pédagogiques (expositions, questionnaires, jeux...) téléchargeables sur le site internet : www.taaf.fr (<http://taaf.fr/-Ressources-pour-le-public-scolaire->)

La collectivité propose également aux scolaires, en fonction des possibilités, des correspondances avec les districts et des échanges avec les hivernants et/ou intervenants des TAAF, le prêt d'expositions pour mieux comprendre les enjeux de ces territoires (<http://taaf.fr/Solliciter-le-pret-d-une-exposition>) ainsi que l'aide de professeurs relais du 1^{er} et 2nd degrés au montage de projets pédagogiques sur les TAAF.

2 – L'académie de La Réunion

L'académie de La Réunion, créée en 1984, prend en charge plus de 115 650 élèves dans le premier de gré, répartis dans 519 écoles et plus de 100 000 jeunes dans le second degré, dans 86 collèges et 48 lycées.

Depuis 2004, l'éducation au développement durable a connu trois phases de généralisation au sein des disciplines et tout au long de la scolarité : connaissance et protection de la biodiversité, sensibilisation à l'impact des activités humaines. Elle repose sur la mise en place de nombreux partenariats.

L'éducation artistique et culturelle est un levier de réussite et d'épanouissement pour tous les élèves. Le parcours d'éducation artistique et culturelle mis en place par la circulaire du 3 mai 2013 doit permettre un accès égal de tout élève, quel que soit son éloignement géographique ou socio-économique de la maternelle à la terminale, sur le temps scolaire comme extra-scolaire.

Dans la mise en place de sa politique d'éducation et de formation, l'académie de La Réunion a tissé des liens avec de nombreuses structures culturelles et patrimoniales ou des collectivités territoriales pour mettre en place des projets pédagogiques autour de thématiques partagées et des documents pédagogiques entrant dans les différents enseignements en lien avec un réseau de professeurs relais et sous l'autorité pédagogique des corps d'inspection. La faune et la flore des TAAF permettent de sensibiliser les écoliers, les collégiens et les lycéens à la biodiversité et à sa protection et à valoriser la nécessité de mettre en place une politique de développement durable.

A ce titre les TAAF représentent une collectivité territoriale de premier ordre dont les richesses permettent une approche transdisciplinaire.

Les TAAF donnent également l'opportunité, en géographie d'aller à la découverte du continent Antarctique, en sciences, de faire découvrir l'évolution des espèces, en technologie, de créer des jeux de société, en français et/ou en histoire, d'écrire des récits, en art visuel, de valoriser le patrimoine...

Les TAAF ont depuis de nombreuses années ouvert leurs portes aux élèves de l'académie. L'espace « musée » mis à disposition par les TAAF permet de bénéficier de parfaites conditions pour mettre en valeur les atouts de ce territoire ainsi que les travaux réalisés par les élèves. La participation à des résidences d'artistes ou le suivi d'expéditions polaires développent l'envie de découverte, les connaissances et l'imaginaire des jeunes.

3 – La signature de l'accord cadre de partenariat en 2010, 2013 et 2016

L'académie de La Réunion et la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises étaient partenaires depuis longtemps dans les domaines de l'information et de la sensibilisation des publics scolaires à l'éducation à l'environnement, au développement durable et à la protection de la biodiversité. Un accord cadre de partenariat, signé pour trois ans le 29 avril 2010, avait donc permis d'officialiser cette collaboration avec le ministère de l'Education Nationale. Cet accord a été enrichi et renouvelé le 12 juin 2013 puis le 22 septembre 2016. Au regard de l'intérêt suscité par ce partenariat auprès de la communauté éducative et compte tenu de la qualité des travaux réalisés au cours de ces neuf années d'échanges, les deux institutions, représentées par Vêlayoudom Marimoutou, recteur de la région académique La Réunion et par Évelyne Decorps, préfète administratrice supérieure des TAAF ont décidé de signer un nouvel accord cadre, permettant de poursuivre l'expérience avec les établissements scolaires.

4 – Exemples d'actions pédagogiques menées

Tout au long de l'année des partenariats avec des établissements scolaires de l'île ainsi que des projets montés avec l'aide des professeurs relais, missionnés par la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC / Rectorat) auprès des TAAF, sont mis en place pour faire connaître les territoires de la collectivité. Voici quelques exemples des supports réalisés.

Pour le 1^{er} degré :

- **De 2016 à 2019 : « Les esclaves oubliés de l'île Tromelin »**

Suite à la prolongation de l'exposition « Les esclaves oubliés de l'île Tromelin » présentée au musée Stella Matutina à Piton Saint-Leu et à la sortie de l'album jeunesse d'Alexandrine Racinais intitulé « Les Robinsons de l'île Tromelin », le professeur relais a réalisé un dossier pédagogique à partir de l'ouvrage (exercices et corrigés de niveau cycle 3) et a organisé des visites au musée et des rencontres de l'auteure dans neuf classes du département, lors de sa venue à La Réunion.



<http://www.taaf.fr/Exposition-Tromelin-l-ile-aux-esclaves-oublies-ressources-documentaires>

Dans le cadre de l'exposition itinérante "Tromelin, l'île des esclaves oubliés" présentée au musée de l'Homme à Paris de février à juin 2019, les éditions Belin ont publié un livret petit format de l'ouvrage « Les Robinsons de l'île Tromelin », destiné aux élèves du cycle 3 (CM1-CM2) ainsi qu'un livret pédagogique associé, à destination des enseignants, élaborés en lien avec la professeure relais du 1^{er} degré.



Pour le 2nd degré :

La prolongation de l'exposition « Tromelin, l'île aux esclaves oubliés » au musée Stella Matutina à Piton Saint-Leu, proposant une médiation de l'exposition aux scolaires, a permis de mener divers projets sur cette thématique.

- **En 2016-2017 : Le documentaire réalisé par le lycée Jean Hinglo du Port**

L'année scolaire 2016-2017 a permis la réalisation d'un documentaire intitulé « Tromelin, portraits sensibles » par les élèves de la section cinéma du lycée Jean Hinglo du Port à l'occasion du 240^{ème} anniversaire du sauvetage des esclaves oubliés de Tromelin par le chevalier de Tromelin.

Trois élèves se sont rendus à Tromelin avec le soutien des TAAF pour réaliser des prises de vues de l'île et des vestiges des naufragés, puis une série d'interviews à La Réunion, avant d'effectuer le montage final de 20 minutes.

Ce type d'action de partenariat entre les TAAF et l'académie de La Réunion permet d'inscrire les activités de la collectivité dans le territoire de La Réunion. L'épisode dramatique des esclaves oubliés de Tromelin est particulièrement représentatif, symboliquement, de l'histoire du peuplement de La Réunion, et de la construction de l'espace indioocéanique. Les élèves du lycée Jean Hinglo du Port, qui sont d'origines très diverses (réunionnaise, métropolitaine, malgache, comorienne...) sont les héritiers de cette histoire.



Le documentaire est diffusé dans le hall d'exposition du siège des TAAF à Saint-Pierre et consultable sur les chaînes Youtube et Dailymotion de la collectivité :

https://www.youtube.com/watch?v=tkpRrq_vQEw&t=801s

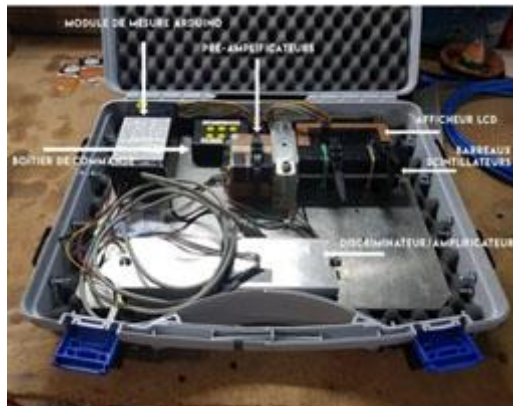
<https://www.dailymotion.com/video/x61hc7p>

- **En 2018 : Le rayonnement cosmique par le lycée Roland Garros du Tampon**

Les élèves, Pauline de Martin de Viviès, Liz Dijoux, Pierre Lanciaux et leur professeur Gérard Cavalli, ont participé au concours CGénial. Ce concours, organisé dans le cadre du dispositif "Sciences à l'École" en partenariat avec la fondation CGénial, permet :

- de susciter des vocations scientifiques (chercheurs, ingénieurs ou techniciens) auprès des jeunes
- d'éveiller le goût des participants pour les défis scientifiques et technologiques
- d'apprendre le partage des connaissances et le travail en équipe aux collégiens et lycéens à l'origine des projets en compétition
- d'établir un lien entre les mondes de l'éducation, de l'industrie, et de la recherche en France

Il récompense des **projets scientifiques innovants** élaborés tout au long de l'année par des équipes composées **d'élèves et d'enseignants**.



Avec le simulateur d'aurores polaires développé à l'atelier scientifique du lycée Roland Garros, les élèves ont mis en évidence l'influence du champ magnétique terrestre sur la déviation des électrons du vent solaire. Ils ont alors cherché à vérifier expérimentalement l'effet de latitude sur le flux de particules chargées constituant le rayonnement cosmique. Pour obtenir des mesures indépendantes des principaux facteurs d'influence (altitude, relief) sur ce flux, et fiables sur le plan statistique, il a été convenu d'un partenariat avec la collectivité des TAAF pour placer le détecteur Cosmix, prêté par Sciences à L'École, sur le *Marion Dufresne* lors de sa rotation australe de décembre 2018. Les élèves ont pu ainsi comparer entre 20° et 50° de latitude sud environ, les valeurs du flux de muons produits dans les gerbes cosmiques issues de ce rayonnement, et conclure sur l'augmentation effective du flux de rayonnement cosmique en fonction de la latitude.



Philippe de Vivies et Cosmix sur l'île Crozet, devant le Marion Dufresne



Pour le 1^{er} et 2nd degré :

- **En 2016-2017 : Le 10^{ème} anniversaire de la réserve naturelle**

Dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de la réserve naturelle des Terres australes françaises, la professeure relais a développé un Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) proposant d'« **Entrer dans la vie d'un manchot royal** » de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises.



« Transition écologique et développement durable »

Cet ensemble de ressources propose aux établissements/aux classes de suivre un manchot venant se reproduire sur l'archipel Crozet ou les îles Kerguelen.

Mois après mois, cet EPI propose de se questionner à partir d'observations et de trouver des réponses à partir de documents variés et pluridisciplinaires (sciences de la vie et de la Terre, mathématiques, histoire-géographie, français, anglais). L'enseignement est adaptable sur une durée d'un trimestre, d'un semestre, ou d'une année.

<http://www.taaf.fr/Enseignements-Pratiques-Interdisciplinaires-Suivre-la-vie-d-un-manchot-royal>

Pour le 1^{er} degré, le travail sur le projet "manchots" : exercices + corrigés de niveau cycle 3 est axé sur la description, la vie, le mode de reproduction, la nourriture et les dangers qui jalonnent la vie d'un manchot dans les TAAF.

- *En 2016-2017 : Projet Zôon : arts plastiques et sciences de la vie et de la Terre*

Le projet Zôon est un projet artistique dont l'étude peut s'inscrire dans les programmes d'arts plastiques au collège. Il permet également d'initier la découverte des TAAF, de ses milieux, de sa biodiversité, des activités de recherche qui s'y pratiquent, des actions de la réserve naturelle et donc de travailler dans le cadre des programmes de sciences de la vie et de la Terre.

Ceci en fait une ressource exploitable dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) Arts plastiques-SVT.



<http://www.taaf.fr/Projet-Zoon-arts-plastiques-et-sciences-de-la-vie-et-de-la-Terre>

Pour le 1^{er} degré, le projet pédagogique lié s'adresse aux élèves de cycles 2 et 3 et présente le zèbre dans les Terres australes et antarctiques françaises afin que les enfants découvrent ces territoires et leur biodiversité et comprennent l'importance de la préserver.

- **En 2018-2019 : « Les Terres australes françaises au quotidien »**

En collaboration avec les professeurs relais des TAAF, deux enseignants identifiés comme les passagers des sciences ont développé le projet pédagogique intitulé « Les Terres australes françaises au quotidien » d'avril 2018 à juin 2019.



À travers la rotation du *Marion Dufresne* de décembre 2018 et des supports pédagogiques sur différents thèmes et dédiés aux différents niveaux (du primaire au lycée), se sont plus de **550 classes inscrites** (dont 60 classes de La Réunion) qui ont pu suivre et découvrir les Terres australes françaises et les actions menées sur le terrain.



Le projet vise à favoriser les échanges entre les scientifiques, les agents de la Réserve naturelle, les techniciens... et les classes. Un forum a permis aux élèves de poser toutes les questions... sur la biodiversité, sa protection, la vie quotidienne, les recherches menées sur place... Les passagers des sciences, embarqués à bord du Marion Dufresne, ont posé les questions à tous ceux qui travaillent sur une rotation, et ont ramené les réponses en vidéo !

Dans le cadre du partenariat entre les TAAF et l'Académie de La Réunion, la professeure relais du 2nd degré a présenté aux enseignants du 2nd degré participant à la formation académique « A la découverte des TAAF », le projet "Les Terres australes françaises au quotidien". À cette occasion, un Skype a été réalisé entre les enseignants "Les passagers des sciences" et les enseignants de La Réunion, afin d'échanger sur le projet et envisager les différentes façons de se l'approprier pour le faire partager aux classes.

Le site dédié du projet australes2018.wixsite.com/australes

La page Facebook du projet <https://www.facebook.com/australes2018/>

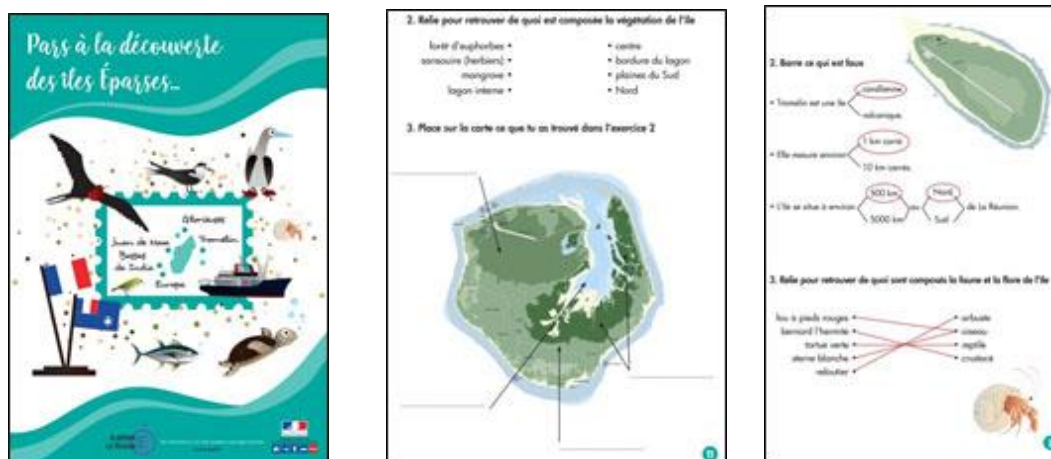
- **En 2018-2019 : « Les îles Eparses »**

En concertation avec le service de communication des TAAF, la DAAC de l'Académie de La Réunion et les professeurs-relais, le choix a été fait de mettre un coup de projecteur, en cette année scolaire 2018-2019, sur les îles Eparses. En effet, ces dernières, qui forment le cinquième district des Terres australes et antarctiques françaises, restent encore très largement méconnues des élèves, des professeurs et du grand public. Néanmoins, leur localisation, leur biodiversité, leur isolement, leur histoire et leur aménagement limité en font des territoires originaux et dignes d'intérêt qui permettent d'aborder des problématiques au cœur des préoccupations actuelles.

Pour le 1^{er} degré, c'est une approche géographique qui est proposée avec une mallette pédagogique « clé en mains » autour de trois thèmes en lien avec les programmes scolaires :

- l'histoire : découverte, prise de possession et tentative d'exploitation...
- la biodiversité : les écosystèmes + fiches focus sur la faune et la flore
- le développement durable : protection et gestion des déchets...

Au-delà des livrets de découverte et d'exercices, les classes inscrites au projet (plus de 110 classes) peuvent découvrir les îles en suivant la rotation du Marion Dufresne dans les îles Eparses et poser leurs questions pour mieux comprendre ces territoires.



A la suite de la rotation, un jeu d'affiches sera créé pour mettre en valeur ce district et les carnets de découverte, d'exercices et corrigés seront accessibles en ligne sur le site des TAAF.

Pour le 2nd degré, c'est une approche thématique qui est proposée pour satisfaire les exigences des différents programmes du collège et du lycée et pour répondre le plus précisément possible aux attentes des professeurs en fonction de leur discipline. Les cinq grandes thématiques abordées doivent donc correspondre aux cinq grandes missions qui incombent aux Terres australes et antarctiques françaises, à savoir :

- Garantir la souveraineté nationale
- Protéger la nature et l'environnement

- Soutenir la recherche scientifique
- Valoriser le patrimoine historique
- Maintenir un développement durable

C'est donc à travers plusieurs supports tels que des présentations power-point, des fiches-espèces ou encore l'exploitation de l'exposition « Les esclaves oubliés de Tromelin », que les classes peuvent étudier sous différentes facettes la diversité des îles Eparses.

L'ensemble de ces actions destiné au 1^{er} et au 2nd degrés a pour finalité de constituer un dossier pédagogique complet sur les îles Eparses comportant des supports variés (diaporamas, fiches, cartes, expositions, photos, vidéos, ...) et des exercices directement adaptables par les professeurs et utilisables par les élèves. Ce dossier a vocation à être mis en ligne sur le site internet des TAAF afin d'être librement téléchargeable.

Ce travail illustrant toute l'étendue des missions des TAAF dans les îles Eparses s'inscrit dans le temps long et pourra être décliné les années suivantes sur d'autres territoires comme les îles Australes et la terre Adélie.

Et bien plus...

Chaque année, plus de 500 élèves, principalement du 1^{er} degré, bénéficie des visites guidées du hall d'exposition du siège de la collectivité à Saint-Pierre.

Chaque année, le service communication accueille et forme un stagiaire du lycée professionnel François de Mahy de Saint-Pierre dans le cadre des formations en Arts Graphiques.

Chaque année, les professeurs relais du 1^{er} et 2nd degrés proposent une journée de formation, organisée au siège des TAAF, à la découverte des Terres australes et antarctiques françaises afin de présenter les ressources disponibles, les projets et axes possibles à développer, avant de clôturer avec une séquence d'échanges pour programmer les actions envisagées pour la nouvelle année scolaire à venir.

Une partie des actions éducatives mises en place en partenariat avec les TAAF est consultable sur le site internet de la collectivité : <http://taaf.fr/Exemples-de-partenariats-pedagogiques>

Tout au long de l'année, des établissements scolaires travaillent sur la découverte des TAAF à partir des ressources pédagogiques téléchargeables sur le site internet de la collectivité : <http://www.taaf.fr/-Ressources-pedagogiques->

4 – Le professeur relais des TAAF

Dans le cadre du partenariat entre les TAAF et l'académie de La Réunion, un professeur relais est missionné par la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC / Rectorat) auprès des TAAF, à Saint-Pierre : Martial AZALBERT, professeur du 2nd degré. Pour tout renseignement pédagogique ou aide pour monter vos projets éducatifs, vous êtes invités à le contacter aux adresses suivantes : martial-louis.azalbert@ac-reunion.fr ou à usage interne martial.azalbert@taaf.re.



M. AZALBERT Martial Louis

Professeur certifié Classe normale d'Histoire, de Géographie et d'Enseignement morale et civique.

Enseignant du second degré, Martial Azalbert a obtenu son Certificat d'aptitude au pro-

fessorat de l'enseignement du second degré d'Histoire-Géographie en 2009 à l'âge de 22 ans. Il fait ses premières armes au Lycée Bellepierre avant de servir dans différents établissements de la région nord de l'académie de La Réunion ce qui lui a permis de se forger une solide expérience au contact des élèves réunionnais.

Etabli depuis 2012 au Collège Juliette Dodu de Saint-Denis et fort d'une dizaine d'années d'expérience, Martial Azalbert souhaite désormais élargir son champ de compétences. C'est pourquoi il est depuis 2018 professeur relais auprès des Terres australes et antarctiques françaises.

Un choix motivé par une passion pour ces territoires français du bout du monde et par une conviction profonde: l'Histoire et la Géographie ont un rôle essentiel à jouer pour faire découvrir ou redécouvrir aux publics scolaires ces Terres extrêmes qui constituent, de par leur biodiversité, leur patrimoine et leur isolement, des morceaux de France singuliers au cœur des préoccupations de la planète.

5 – Le partenariat Rectorat – TAAF se poursuit

La collectivité des TAAF se félicite de ce partenariat dynamique et du travail accompli par les élèves et les équipes enseignantes.

Ce partenariat exemplaire avec l'académie constitue une pièce essentielle à l'ancrage de la collectivité des TAAF à La Réunion, où elle est installée depuis le début des années 2000 et dont les terres aussi légendaires que méconnues sont proches de La Réunion et pourtant inaccessibles.

Nouveauté 2019 :

Le professeur relais mis à disposition de la structure peut mettre en place des classes labellisées TAAF notamment dans le second degré. En effet, la signature de conventions entre le Rectorat, certains établissements volontaires et les TAAF permettrait de créer une dynamique de fond, nouvelle et constructive, afin de mieux faire connaître ces territoires singuliers aux élèves. Les équipes pédagogiques intéressées et motivées pourraient ainsi faire acte de candidature en s'engageant, sur une classe donnée, à traiter des thèmes transversaux dans chaque discipline et à monter des projets interdisciplinaires liés aux programmes scolaires et en relation avec les missions des TAAF. En échange, les TAAF feront bénéficier cette classe d'un accès privilégié à ses ressources pédagogiques, à ses moyens et à ses partenaires ainsi que d'un soutien régulier des professeurs relais tant en terme d'organisation que de contenu.

Le nouvel accord-cadre signé ce jour et pour les trois années à venir, est un support pour développer et faire vivre des projets taafiens, notamment autour des événements de la collectivité tel que par exemple, l'inscription des « Terres et mers australes françaises » sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, le 65^e anniversaire de la collectivité en 2020, etc.

Contact presse

Terres australes et antarctiques françaises
Nelly GRAVIER, chargée de communication
Tél. 0262 96 78 57 - 06 92 76 14 86
nelly.gravier@taaf.fr

Rectorat de La Réunion
Service communication
Tél. 0262 48 14 72 - 06 92 42 42 68
communication.secretariat@ac-reunion.fr